

15 février 2010

### Jeudi 18 février 2010 1<sup>ère</sup> réunion du "comité de pilotage prévention" du SYCTOM de l'Agglomération parisienne

« L'objectif de ce comité est d'élaborer le prochain plan de prévention du SYCTOM pour la période 2010-2014. Pour atteindre concrètement les objectifs ambitieux fixés aux échelles européenne, nationale et régionale, tous les acteurs de la chaîne des déchets doivent se mobiliser : des producteurs (industriels, éco-organismes, grande distribution, etc.) aux collectivités en charge de la collecte et du traitement, en passant, bien entendu, par les consommateurs, les associations et l'ensemble des pouvoirs publics. J'ai donc souhaité recueillir les avis, les idées et les propositions de chacun de ces acteurs. Il s'agira ainsi de définir, dans la concertation, les actions que le SYCTOM devra conduire, en complémentarité du futur Plan régional de prévention des déchets, les programmes locaux de prévention en cours d'élaboration dans les communes et l'action de l'ADEME. » précise François Dagnaud, président du SYCTOM de l'Agglomération parisienne.

Ont été conviés à cette première réunion : les institutionnels nationaux et régionaux - Ademe, la région Ile-de-France et les conseils généraux - les syndicats primaires du SYCTOM - le SITOM93 et le SYELOM (92) - les communes et intercommunalités du territoire du SYCTOM, les partenaires économiques - éco-organismes et chambres consulaires - et les principales associations nationales et régionales.

Cette réunion sera l'occasion de dresser un panorama général de la prévention à l'échelle d'un territoire stratégique, celui du cœur de l'agglomération parisienne : Quelles sont ses spécificités ? Quels sont les contours et les enjeux de la prévention ? Qui sont les acteurs et quel est le rôle de chacun ?

Le SYCTOM rendra compte de son premier plan de réduction et de valorisation des déchets (2004-2009). Puis il présentera la méthodologie, le calendrier, et les grandes orientations du travail à engager avec les différents acteurs.

La seconde partie de la réunion sera consacrée aux échanges avec la salle.

**\* Infos pratiques : Jeudi 18 février 2010 de 9h30 à 12h30**

Conseil régional Ile-de-France - Salle Paul Delouvrier - Entrée au 35, boulevard des Invalides – 75007 Paris  
Métro ligne 13 – Saint-François-Xavier

---

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne - syndicat intercommunal de traitement de déchets ménagers - traite et valorise chaque année près de 2,5 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,5 millions d'habitants de 84 communes, dont Paris, sur 5 départements franciliens. Cela représente 10% du traitement des déchets ménagers en France.

**Contacts presse :**

Christelle Pichon – Direction de la communication – Tél. 01 40 13 17 63 – portable : 06 07 18 82 24 – [pichon@syctom-paris.fr](mailto:pichon@syctom-paris.fr)  
Martine Cartier - Service presse - Tél : 01 39 27 19 11 - Mobile : 06 15 23 28 59 - [martine.cartier@cartier-conseil.fr](mailto:martine.cartier@cartier-conseil.fr)

---

*Rappel :* Le premier plan de prévention et de valorisation du SYCTOM portait sur la période 2004-2009. L'objectif était de diminuer de 300 000 tonnes les quantités d'ordures ménagères traitées en centres de stockage ou en usines d'incinération. Le SYCTOM a suscité de nombreuses actions auprès des habitants et des collectivités. En 6 ans, la quantité de déchets ménagers produits a baissé de 7%, diminuant de 34 kg par habitant. Ce premier plan aura permis à fin 2009 de détourner de l'incinération et de l'enfouissement plus de 210 000 tonnes.

